**Approche méthodologique en santé publique**

**Introduction :**

Décrire, alerter, évaluer : voilà en gros, les trois axes de la recherche épidémiologique.

Les besoins d’informations se sont multipliés suite à l’évolution démographique et épidémiologique. Le défi, c’est d’avoir un système de surveillance à la fois simple et efficace et efficient.

1. **La surveillance épidémiologique :**

**a)Définition :**

La **surveillance épidémiologique** est une activité de [santé publique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sant%C3%A9_publique) qui a pour objet de collecter, de façon continue, des informations sur les événements de santé, d’analyser ces informations pour construire des indicateurs chiffrés et de les cartographier, puis de diffuser ses résultats, afin de produire une aide aux décideurs dans le domaine de la santé humaine et animale.

**b) Les différents systèmes de surveillance :**

-Surveillance passive ou active

-Surveillance continue ou périodique

-Surveillance spécifique (étiologique) ou syndromique

**c)Les différents types de données :**

Les données collectées peuvent être administratives (état civil, assurance maladie), médicales (dossiers médicaux, registres de maladies), biologiques (réseaux de laboratoire vigies et laboratoires de références, centres toxicologiques) ou environnementales (niveau de polluants dans l’air ou d’autres milieux)…

**d) Les champs variés :**

Les données collectées peuvent varier selon des champs qui sont assez diversifiés : maladies infectieuses, infections associées aux soins, pharmacovigilance, maladies chroniques, risques professionnels, santé périnatale, traumatismes etc…….

1. **Le diagnostic sanitaire collectif :**
2. **Définition :**

C’est un processus de recherche-action centré sur un problème particulier.

Les personnes concernées par le problème sont à la fois objet et sujets de la recherche.

C’est pour identifier les problèmes de santé au sein de la communauté et envisager les solutions à l’aide de sa participation.

C’est un processus multi-institutionnel : santé, société, éducation.

1. **Identifier les besoins :**

Identifier les besoins = identifier les problèmes de santé.

Le besoin est la différence entre un état de santé idéal et l’état de santé dans lequel se trouve la population. On distingue 2 types de besoins :

\***Le besoin latent :** non perçu par la population et non perçu par les professionnels de santé (exemple : méconnaissance des conditions de vie de la population)

**\*Le besoin ressenti :**

par la population elle-même et par les professionnels de santé , exprimé ou non (ne sait pas ou n’ose pas dire) ou transformé en demande.

1. **L’approche par programme :**
2. **Définition :**

Ensemble organisé, cohérent et intégré d’activités et de services réalisés simultanément ou successivement avec les ressources nécessaires dans le but d’atteindre des objectifs déterminés en rapport avec des problèmes de santé précis et ce pour une population définie.

1. **But d’un programme de santé :** c’est de lutter contre un problème de santé publique (maladie ou évènements qui retentissent sur l’état de santé de la population).
2. **Critères d’appréciation de l’importance d’un problème de santé :**

-Indicateurs de santé : les taux de morbidité et mortalité.

-Existence de moyens de lutte efficaces et acceptables.

-L’expression de valeurs de la société.

1. **L’intervention :**
2. **Catégories d’intervention :**

\***L’intervention primaire :** Améliorer la qualité de vie et diminuer l’incidence des pathologies en agissant sur les facteurs responsables.

\***L’intervention secondaire :** diminuer la prévalence des pathologies en freinant leur évolution et en réduisant leur durée.

**\*L’intervention tertiaire :** réduire la fréquence des rechutes et des récidives des maladies et diminuer la prévalence et la gravité des invalidités consécutives aux maladies et accidents.

1. **Moyens d’intervention :**

-Une technique (un test de dépistage)

-Un traitement (un médicament)

-Une pratique (un protocole de traitement)

-Une organisation (un centre ou une unité de soins)

-Un programme (programme de lutte contre la tuberculose)

-Une politique (promotion de la santé)

1. **L’évaluation :**
2. **L’évaluation normative :** porter un jugement sur une intervention en comparant les ressources mise en œuvre, et leur organisation (structure) les services ou bien produits (processus) et les résultats obtenus à des critères et des normes.
3. **La recherche évaluative :** poser un jugement à posteriori au moyen de méthode scientifique afin d’analyser la pertinence , la productivité, les effets et le rendement d’une activité et le contexte dans lequel elle se situe dans le but d’aider à la décision.